

# Charte des bénévoles

- Respecter les directives données par le responsable de poste et se référer à cette même personne en cas de question
- Respecter les horaires confirmés par e-mail
- Certificat Covid obligatoire sur la place de fête
- Vente d'alcool interdite au moins de 18 ans, excepté bière et vin qui sont interdits aux moins de 16 ans
- En cas de doute sur l'âge du client, demander une pièce d'identité valable
  - En cas de refus de présenter une carte d'identité, ne pas lui vendre d'alcool
  - En cas de contrôle, les vendeurs sont responsables
  - Si un client se trouve en état d'ébriété manifeste, ne pas lui vendre d'alcool
- Tout vol constaté sera dénoncé aux autorités pénales
  - En cas de doute sur un des bénévoles ou des participants concernant un vol ou une fraude, il vous est demandé d'avertir le responsable du bar ou un membre du comité d'organisation
- Chaque bénévole est responsable de ses actes
  - La jeunesse et le comité déclinent toute responsabilité en cas de non-respect des consignes des responsables lors d'accidents (brûlures, coupures,...) derrière les bars (tonnelle, cantine, caveau) et en cuisine (cantine, caveau, snack, etc.) mais également lors des nettoyages, rangements, montage et démontage
- Respecter les normes sanitaires en vigueur au moment de la fête (désinfection des mains et des surfaces, port des gants (snack))
- Se présenter au stand info 20 minutes avant la tranche horaire pour venir récupérer le t-shirt des bénévoles et une carte de bons

Nous vous remercions d'avance et vous prions de rester flexible. En cas de manque de bénévoles à d'autres postes, il est possible que l'on vous demande de changer de poste.

En remerciement, vous recevrez une carte de bons et une invitation au souper d'équipage.